

**IME LES VALLEES**

4 ter, rue des Vallées  
91800 BRUNOY  
Tél. : 01 60 46 58 18  
direction@ime-lesvallees.fr

**ASSOCIATION D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE**

4 ter, rue des Vallées - 91800 BRUNOY  
01 60 46 58 18  
presidence@ades-asso.fr  
www.ades-asso

**SESSAD DE L'YERRES**

4 bis, rue des Vallées  
91800 BRUNOY  
Tél. : 01 60 47 83 95  
direction@sessad-de-lyerres.fr

Brunoy, le 01/07/2025

**COURRIER D'INFORMATION RENTREE SCOLAIRE 2025**

**Merci de prendre connaissance de l'ensemble de ce courrier**

Madame, Monsieur,

**L'établissement va fermer pour la période estivale du samedi 12 juillet au mardi 26 août 2025.  
La rentrée aura lieu pour les jeunes le mercredi 27/08/2025 à 11H30 sauf les jeunes des ateliers techniques qui rentreront à 12H00.**

**Rentrée 2025**

Afin de nous préparer à une nouvelle rentrée scolaire que nous souhaitons toujours aussi riche dans l'engagement que nous avons à vos côtés, voici quelques informations quant aux modalités de fonctionnement.

**L'accompagnement des jeunes :**

Afin de pouvoir répondre à l'élaboration des Projets Personnalisés d'Accompagnement (PPA) pour chaque jeune pris en charge par l'établissement durant l'année scolaire un temps dédié doit permettre d'être en phase avec cette obligation. Le PPA est mis en place depuis 2024, chaque jeune a pu en bénéficier. Nous sommes maintenant dans une phase d'évaluation de ces PPA mais aussi de leur prolongation ce qui nous demande plus de temps afin de s'assurer d'une bienveillance à l'égard des besoins de chaque jeune. Pour cela une modification de l'horaire d'arrivée des jeunes le mardi se mettra en place dès la rentrée de septembre 2025 soit à **12h15 au lieu de 11h45**.

➤ **Horaires des jeunes qui sont en ateliers techniques.**

<b>ATELIER RESTAURATION / BLANCHISSERIE / ESPACES-VERTS</b>				
<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>
<b>8H45 - 16H00</b>	<b>12H15 - 16H00</b>	<b>8H45 - 16H00</b>	<b>8H45 - 16H00</b>	<b>8H45 - 13H00</b>

Si votre enfant utilise les transports en commun : veillez à ce qu'il ait bien sa carte IMAGINE R sur lui (ou un ticket s'il doit récupérer sa carte à la rentrée).

En fonction des besoins d'accompagnement, les jeunes autonomes en transport, peuvent avoir des prises en charge au-delà des horaires indiqués sur la circulaire de rentrée. Si c'est le cas, vous en serez bien évidemment informés avant leurs mises en place et en accord avec vous.

➤ **Horaires des jeunes groupes éducatifs**

GROUPES EDUCATIFS				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H00 - 16H15	12h15 - 16H15	9H00 - 16H15	9H00 - 16H15	9H00 - 13H15

➤ **Les temps de rencontre avec les professionnels**

- Deux temps annuels pour rencontrer les enseignants sont positionnés sur le calendrier qui vous est transmis en annexe. Des rendez-vous en dehors de ces deux temps peuvent vous être proposés durant l'année scolaire.
- Deux temps de rencontre nous permettent d'élaborer ensemble le projet personnalisé d'accompagnement de votre enfant.
- D'autres rendez-vous ponctuels peuvent être proposés tout au long de l'année à l'initiative de l'équipe de l'IME **ou sur votre sollicitation.**

**Présence des jeunes tout au long de l'année scolaire :**

**Face à encore de trop nombreuses absences, il est rappelé le règlement de fonctionnement :**

➤ **ASSIDUITÉ – ABSENCES :**

La fréquentation de l'établissement **doit être régulière et toute absence doit être motivée.**

Pour des raisons de sécurité (sécurité des jeunes, inquiétude et responsabilité du personnel), toute absence ou retard doit être immédiatement signalé au secrétariat de l'IME.

**Tél : 01 60 46 58 18 ou par mail : [secretariat@ime-lesvallees.fr](mailto:secretariat@ime-lesvallees.fr)**

**Pour les jeunes pris en charge par les taxis, il est impératif de téléphoner au chauffeur avant que celui-ci ne commence sa tournée.**

Le n° d'appel du taxi est systématiquement fourni à la famille.

Tout retard, toute absence non justifiés (même si le jeune est majeur) sont signalés à la famille.

Une présence régulière du jeune est importante pour la bonne évolution de son projet. En effet la régularité de son accompagnement lui permettra une progression vers son insertion sociale et professionnelle.

Des absences sont parfois prévues, elles doivent être signalées au préalable. **Dans le cas contraire cette situation a un impact sur :**

- La gestion de l'accompagnement,
- La tournée du taxi,
- L'ajustement des commandes de repas (**l'annulation auprès de notre prestataire Elior doit se faire 6 jours ouvrés par rapport à la date de l'absence du jeune**). Exemple : l'annulation pour le lundi doit se faire le lundi de la semaine précédente.

**Il est important de prendre conscience de cette réalité et d'adopter une démarche responsable.**

Toute absence prolongée pour raison médicale nécessite **la délivrance d'un certificat médical** à transmettre à l'IME. Mais également **dans le cadre d'une contre-indication (sport, allergie, ...)**. Toute administration de médicaments ne peut se faire que si vous nous transmettez **une prescription médicale** indiquant clairement le nom du traitement, sa posologie, la fréquence et son motif de délivrance.

### Assurance

Merci de penser à nous transmettre à la rentrée une attestation d'assurance responsabilité civile pour votre enfant.

### Les activités sportives pratiquées dans l'institution nécessitent obligatoirement :

-  1 survêtement
-  1 paire de tennis
-  1 maillot de bain
-  1 bonnet de bain
-  1 serviette de bain

Nous vous serions reconnaissants d'en munir votre enfant dès la rentrée, le tout marqué à son nom.

### Communication :

- Le site [www.ades-asso.fr](http://www.ades-asso.fr) de l'A.D.E.S. (Association D'Education Spécialisée) qui gère l'IME les Vallées et le SESSAD de l'Yerres, vous permet de disposer d'informations consultables à tout moment. Un calendrier indiquant les jours d'ouverture vous est transmis en annexe de ce courrier, vous aurez également la possibilité de consulter le calendrier de fonctionnement du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026 sur le site de l'ADES qui sera mis à jour avant l'ouverture de

l'établissement. Vous recevrez la newsletter de fin d'année scolaire dans la deuxième quinzaine de juillet.

- Le rôle du Conseil de la vie sociale (CVS) doit favoriser la participation et l'expression des familles ou tuteurs, et les associer à l'élaboration du fonctionnement de l'établissement. Le CVS est associatif.

Suite au renouvellement pour la mandature 2024/2027, votre représentante pour l'IME les Vallées est : Madame MONTEIRO Virginie. Contact : [cvs@ades-asso.fr](mailto:cvs@ades-asso.fr)

- Le marché de Noël de l'IME les Vallées vous accueillera le **vendredi 5 décembre 2025 à partir de 17h30.**
- Une fiche de renseignements sociale et médicale vous sera transmise à la rentrée, merci de bien vouloir les remplir et nous les retourner. Ces renseignements sont importants afin de pouvoir actualiser le dossier de votre enfant.
- Information sur le Pass Culture qui donne accès à une variété d'activités et offres culturelles, <https://pass.culture.fr/>
- Information sur le Pass Sport une aide financière pour encourager la pratique sportive, <https://www.pass.sports.gouv.fr/>
- Pour la rentrée scolaire nous vous informons des recrutements suivants :
  - Mme Maroua KHALIFA enseignante suite au départ de Mme Karima MESBAH
  - Mme Pauline GUÉMAS enseignante suite au départ de M. Franck PERLMUTTER
  - Mme Sophie VIENNE au poste d'infirmière

Rappel : La rentrée aura lieu pour les jeunes le jeudi 29/08/2024 à 11H30 sauf les jeunes des ateliers techniques qui rentreront à 12H00.

En vous souhaitant un bel été, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre respectueuse considération.

Mélanie MEUNIER  
Cheffe de service

Jean-François LAURENT  
Directeur de l'IME des Vallées  
Et du SESSAD de l'Yerres